



CHEF D'ÉQUIPE DE DEUXIÈME INTERVENTION FORMATION DE BASE (B20)

Cette formation répond au point 1 de l'annexe III.3-1 du Code du bien-être au travail
Livre III, Titre 3, Prévention de l'incendie sur les lieux de travail.

Critère 1 : Gestion du service de lutte contre l'incendie
Compétence à :

Organiser les équipes d'intervention.

Collaborer à la réalisation de l'analyse des risques.



PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux personnes ayant la charge d'organiser et de diriger une équipe d'intervention en cas de sinistre dans les installations de types industrielles (risque complexe). Elle s'adresse également aux personnes jouant au quotidien un rôle dans la prévention incendie au sein de l'entreprise.

Ces personnes seront chargées de mobiliser le personnel et les moyens adéquats afin de limiter les dégâts au niveau de l'entreprise et permettre ainsi la continuité de son activité.



OBJECTIFS

- **Objectifs préventifs**

- Connaître les principales causes d'incendies.
- Connaître et savoir reconnaître les éléments techniques de prévention dans les bâtiments : signalisation, compartimentage, détection incendie.
- Connaître et savoir reconnaître les différents types de moyens de première et deuxième intervention ainsi que leur maniement.
- Avoir une approche globale de l'organisation en cas d'incendie (alerte, alarme, intervention, évacuation, intervention des pompiers).

- **Objectifs d'intervention**

- Apprendre à diriger efficacement une équipe de deuxième intervention lors d'un d'incendie, tout en veillant à la sécurité des intervenants.
- Connaître et pouvoir identifier les dangers liés à l'intervention incendie.
- Être capable de reconnaître une situation où le port de l'appareil respiratoire s'impose.
- Être capable de reconnaître et en cas de nécessité apporter secours.
- Connaître les différents moyens d'extinction d'incendie.
- Connaître le principe d'action des différents moyens d'extinction et leurs efficacités pour éteindre différents types de feu.
- Développer le leadership des participants par des exercices pratiques et théoriques.
- Développer une communication efficace pendant une intervention.



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation équipier de deuxième intervention.



CONTENU

- **Théorie (4x3 heures)**

- La théorie vise à rencontrer les objectifs préventifs. Au cours de cette partie du cours, les éléments nécessaires à la compréhension d'une politique globale de prévention incendie sont dispensés. Le fonctionnement du matériel de deuxième intervention et de l'appareil respiratoire est également passé en revue.

- **Pratique (4x3 heures)**

- Exercices pratiques d'extinction de feux réels sur installations industrielles en locaux fermés et sur terrain extérieur encadrés par des formateurs A-First.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation théorique et pratique.



PROCESSUS D'ÉVALUATION

Validation des acquis par le formateur durant les exercices pratiques.



DURÉE ET HORAIRE

4 jours | De 9h à 12h et de 13h à 16h.



ATTESTATION ET/OU CERTIFICAT

A la suite de cette formation, une attestation de formation vous sera délivrée.



PARTICIPANTS

12 personnes.



LANGUES

En français ou néerlandais (anglais ou allemand sur demande).



LIEU(X)

Nos centres de formation : Louvain-la-Neuve.



INFORMATIONS COMMERCIALES

FORMULE(S)

Formation en centre : repas et boissons compris.

PRIX

Pour vous inscrire à une session disponible sur notre site www.afirst.be : vous devez être connecté ou créer un compte. Le prix vous sera annoncé lorsque vous serez connecté. Pour finaliser votre inscription, veuillez sélectionner une date en haut de cette page et l'ajouter dans votre panier.

Il n'y a pas de dates disponibles en ligne ? Vous souhaitez connaître le prix de cette formation ou organiser cette formation pour vos collaborateurs ?

Veuillez nous contacter via le formulaire de contact en bas de page ou via training@afirst.be

AIDES AU FINANCEMENT

La formation est agréée dans le cadre du dispositif [Chèques-Formation](#) de la Région wallonne.

PLUS D'INFOS ? CONTACTEZ-NOUS

 training@afirst.be  www.a-first.be  010 47 52 51  Parc scientifique Fleming | Granbonpré 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

